



## Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

**N°12**  
**09/06/2020**



### Animateur filière

Magdalena GIRARD

**Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime**

magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

### Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Charentes  
N°12 du 09/06/2020 »



## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- **Stade moyen Ugni blanc** : nouaison.

### Mildiou

- **Risque variable selon les secteurs.**

### Oïdium

- **Risque fort mais niveau de contaminations faible.**

### Black rot

- **Risque fort à très fort.**

### Tordeuses

- **Fin de vol d'Eudémis.**

### Flavescence dorée

- **Deuxième traitement la semaine prochaine.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

## Phénologie

Sur 42 parcelles d'Ugni blanc observées cette semaine, le stade moyen calculé est de 27,2 (nouaison). La floraison s'achève et les baies commencent à grossir.

Les stades relevés sur les différentes parcelles varient de "fin floraison" à "baies à taille de grains de plomb".

Le nombre de feuilles moyen est de 16,1 par rameau (+1,3 nouvelles feuilles depuis la semaine dernière).

La longueur moyenne des rameaux est de 129 cm, pour un allongement hebdomadaire de 11 cm.

Avec les températures plus fraîches de la semaine dernière, la croissance de la vigne a ralenti. Les entre-cœurs se développent de plus en plus, tandis que certains apex principaux commencent à sécher.



Ugni blanc – nouaison

## Climatologie

### • De la semaine passée

#### Températures

Les températures de la semaine passée ont nettement baissé, avec en moyenne 17°C.

#### Pluies

Sur la semaine passée, la moyenne des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 19 mm. Notre zonage montre les résultats suivants : Sud 26 mm ; Littoral 13 mm ; Cœur 25 mm ; Iles 11 mm ; Nord 12 mm ; Est 25 mm et Ouest 15 mm.

### • Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent des épisodes pluvieux réguliers. Les températures seront fraîches.

### • Episodes de grêle

Quelques épisodes de grêle nous sont signalés :

- Le 3 juin sur un axe Brie sous Matha, Ballans, Haimps, Siecq.
- Le 8 juin sur les secteurs de Macqueville, Courbillac, nord Sigogne, Mérignac (16), Moulidars et Hiersac.

Les dégâts sont plutôt modérés.

## Maladies

### • Mildiou

#### Observations

Dans les parcelles de référence les symptômes sur feuilles évoluent assez peu cette semaine. Par contre, des symptômes sur grappes apparaissent dans plusieurs parcelles (4 sur 14), avec jusqu'à 20 % des grappes touchées. L'intensité d'attaque reste toutefois faible (inférieure à 3 %).

Tous les témoins non traités sont touchés, avec une fréquence moyenne de 87 % de ceps atteints (85 % la semaine dernière). En moyenne la fréquence sur feuilles et l'intensité d'attaque restent stables depuis la semaine dernière (fréquence 36 % et intensité 9 %). Toutefois, localement, les symptômes s'intensifient sur feuilles (Ambleville, Aujac, Bréville, Genté, La Couronne, Lonzac, Mons, St Brice, Sonnac).



Mildiou dans parcelle traitée d'Ugni blanc – Le Bois Plage en Ré

(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

Les symptômes sur grappes poursuivent leur progression dans la plupart des témoins. On compte à présent 35 % de grappes touchées en moyenne (contre 22 % la semaine dernière), avec une intensité de 11 % au lieu de 6 %.

Parfois, de très nombreuses grappes sont touchées (entre 90 et 100 %). C'est le cas des TNT de Chadenac, Champagnac, Pons, St Germain de Lusignan, St Sulpice de Cognac, Salles de Barbezieux. Dans ces parcelles l'intensité d'attaque sur grappes atteint 30 à 60 %.

## Modélisation (source IFV)

### Sur la semaine passée

Nous avons observé trois niveaux de risque potentiel au cours de la semaine dernière :

- Faible : Ouest du vignoble et les îles.
- Faible à très fort : Littoral, Cœur et Nord du vignoble.
- Très fort : Sud et Est du vignoble.

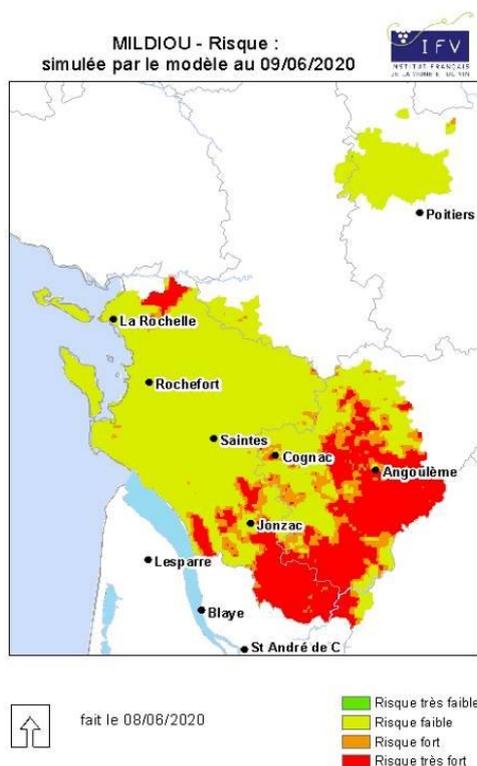
Des contaminations ont été calculées au cours de la semaine dernière. Le modèle estime une augmentation du nombre d'organes contaminés faible à très forte en fonction des pluies enregistrées et du risque potentiel associé sur la zone.

### Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de pluie de 13 mm. L'hypothèse la plus humide annonce un cumul de pluie de 31 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce un cumul de 5 mm. Les températures passeront de 9°C à 13°C pour les minimales. Les températures maximales seront entre 18 et 22°C.

Les conditions météorologiques seront favorables au mildiou. Le risque potentiel devrait se stabiliser de l'ouest du vignoble jusqu'aux îles. Sur le reste du vignoble, les zones concernées par un risque potentiel très fort devraient augmenter.

Dans les trois jours à venir, le modèle calcule des nouvelles contaminations. La variation du nombre d'organes contaminés sera fonction du risque potentiel du secteur.



### Evaluation du risque :

Risque potentiel en hausse sur certaines zones. Contaminations relevées en cas de pluies.



Risque faible à très fort selon les secteurs

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

## • Oïdium

### Observations

Aucun symptôme n'a encore été observé dans les parcelles de référence.

Un quatrième témoin non traité, Aujac, présente les premiers symptômes d'oïdium. Cette semaine, les symptômes restent très limités dans les parcelles de La Couronne et Nercillac, mais l'intensité d'attaque augmente très rapidement dans la parcelle de Ste Marie de Ré : la quasi-totalité des ceps et des feuilles sont touchés, et les premiers symptômes sur grappes sont observés (16 % des grappes atteintes, avec une intensité autour de 3 %).



**Grappe fortement atteinte d'oïdium – Rivedoux**  
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

### Modélisation (source IFV)

#### Sur la semaine passée

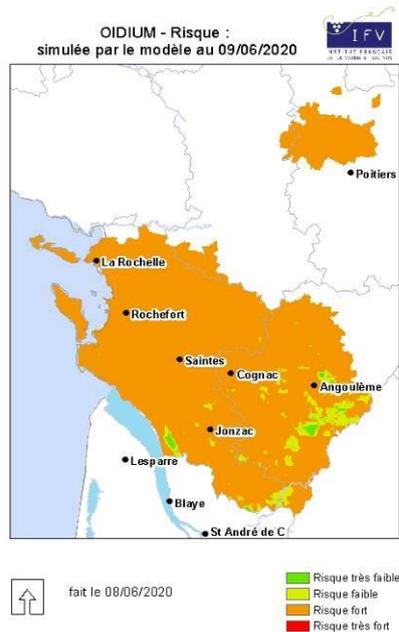
Les conditions climatiques ont été favorables au développement de l'oïdium. Le risque potentiel est resté fort sur le vignoble.

Des contaminations épidémiques ont été calculées au cours de la semaine dernière. Le modèle estime une augmentation du nombre d'organes contaminés faible à modérée.

#### Dans les trois jours à venir

Les conditions météorologiques seront défavorables à l'oïdium. Néanmoins, les pluies seront insuffisantes pour modifier le niveau de risque potentiel. Seule l'hypothèse la plus pluvieuse permettra le passage d'un risque fort à très faible sur le sud, l'est et le cœur du vignoble.

Dans les trois jours à venir, le modèle calcule des nouvelles contaminations. D'après le modèle, l'augmentation du nombre d'organes contaminés devrait être faible.



#### Evaluation du risque :

Risque potentiel stable, faibles contaminations prévues.



 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

## • Black rot

### Observations

Le Black rot évolue peu cette semaine dans les parcelles de référence. Quelques symptômes sont visibles sur grappes dans deux parcelles (fréquence moyenne 1.3 %).

Cette semaine, dans les témoins non traités, on n'observe pas d'évolution notable des symptômes de Black rot en fréquence ou en intensité, sur ceps ou sur feuilles.

Dans certaines parcelles on observe une évolution des symptômes sur grappes : les TNT de La Couronne, Bouteville, Ambleville et Salles de Barbezieux en particulier présentent plus 50 % des grappes touchées, avec une intensité d'attaque qui reste modérée (inférieure à 10 % sauf La Couronne 30 %).

### Modélisation (source IFV)

#### Sur la semaine passée

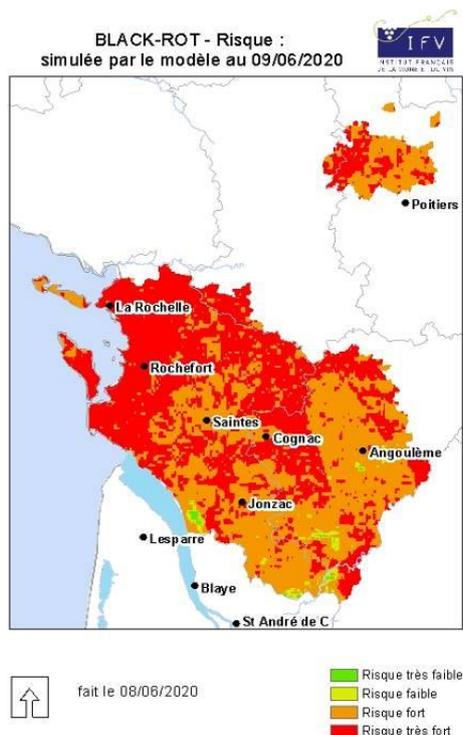
Selon le modèle, les conditions sont restées très favorables au champignon. Les zones concernées par un risque potentiel très fort ont augmenté sur le vignoble.

Des contaminations épidémiques ont été calculées au cours de la semaine dernière. D'après le modèle, l'augmentation du nombre d'organes touchés est modérée à très forte.

#### Dans les trois jours à venir

Les conditions seront toujours favorables au développement du black rot. Le risque potentiel devrait rester fort à très fort sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir, le modèle calcule des nouvelles contaminations. D'après le modèle, l'augmentation du nombre d'organes contaminés devrait être forte.



#### Evaluation du risque :

Risque potentiel en hausse, importantes contaminations prévues.



▲ Risque fort à très fort

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

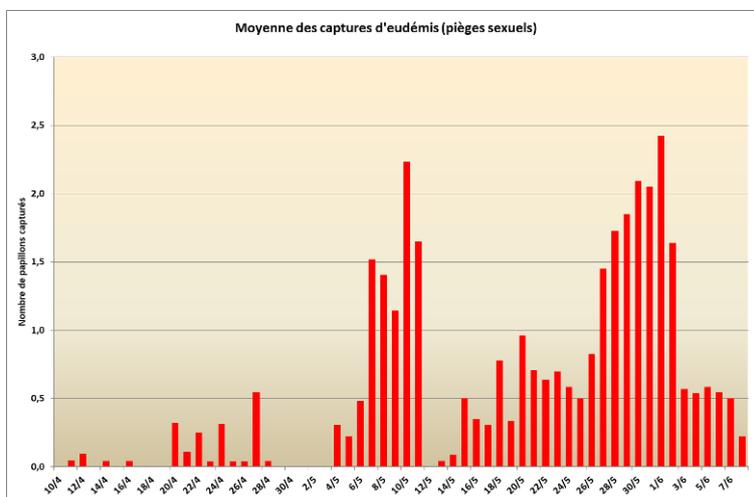
**Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble**

# Ravageurs

## • Eudémis

### Suivi des vols

Le vol d'Eudémis de la première génération se termine. Il s'est étalé du 20 avril au 08 juin avec une forte activité le 11 mai sur le Nord Charentes et 01 juin sur le Sud Charentes.



### Observations

Au 8 juin sur 23 parcelles observées, 12 présentent des glomérules avec une fréquence de 2 à 15 pour 100 inflorescences. Les parcelles les plus touchées se situent à Eraville et Saint Fort sur le Né. Les chenilles observées sont principalement au stade larvaire L5.

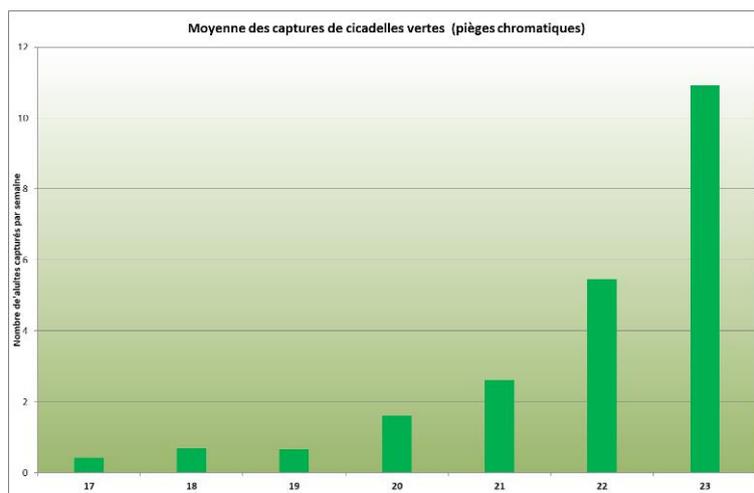
### Seuil indicatif de risque

100 à 200 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation.

## • Cicadelles vertes

### Observations

Sur la semaine écoulée, les captures de Cicadelles vertes augmentent. Elles sont importantes sur les communes de Saint Hilaire du Bois et Saintes.



## • Flavescence dorée

Le deuxième traitement obligatoire doit être appliqué entre le 15 et le 21 juin.

## • Résistances aux produits de protection des plantes



Les couples suivants sont exposés à un **risque de résistance** :

- *Plasmopara viticola* (mildiou) - Fluopicolide / Qil / Qiol
- Erigéron - Glyphosate

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ces bioagresseurs, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse gratuite en laboratoire** :

[magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr) ; 06.89.10.19.27.

Gestion des résistances :

- **Diversifier les pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (mosaïque spatiale)

### Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie, TNT et parcelles de référence**
- **Si le TNT est très atteint par le mildiou ou le Black rot, le réduire fortement, mais laisser suffisamment de ceps pouvoir continuer les observations sur feuilles et grappes**
- **Résistances aux produits de protection des plantes** : En cas de suspicions de résistances concernant le mildiou ou l'érigéron, contactez-nous (analyses gratuites en laboratoire possibles).
- **Relevés des pièges sexuels et changement des capsules**
- **Comptages de glomérules sur 50 inflorescences**
- **Pièges alimentaires : formation animation et distribution jus de pomme et pièges alimentaires le vendredi 12 juin de 10 à 12 h Segonzac à la Chambre d'Agriculture**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte**
- **Enregistrement sur Epicure**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes** : Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), Coopérative Agricole de la Région de Cognac, Coopérative Agricole Terre Atlantique, Groupe Coopératif Océalia, Coopérative Agricole du canton de Matha, Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, Groupe Isidore, Ets Fortet-Dufaud, Ets Soufflet Agriculture, Ets Landreau et Fils, Ets Piveteau, Ets Niort Agricole, BGD Conseil, FDCETA, FREDON Poitou-Charentes, Institut Français de la Vigne et du Vin, Station Viticole du BNIC, Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*